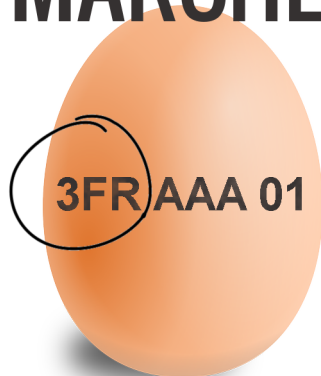




ŒUFS SUR LES MARCHÉS



Que devez-vous savoir ?

Des indications obligatoires vous permettent de connaître de façon certaine les conditions d'élevage des poules.

Sur la coquille : marquage obligatoire

Quel repère ? Le premier chiffre devant les lettres FR

- 3 = œufs de poules élevées en **cages**
- 2 = œufs de poules élevées au **sol**
- 1 = œufs de poules élevées en **plein air**
- 0 = œufs de poules élevées en **plein air** et en agriculture biologique

Sur l'étal du commerçant : le mode d'élevage en toutes lettres

Dans le cadre de la vente d'œufs en vrac, tout commerçant est tenu d'afficher en toutes lettres sur son étal le mode d'élevage dont proviennent les œufs.





LES ŒUFS

EXPLICATION

Si vous achetez des œufs de poules élevées

et si vous ne
consommiez
pas d'œufs ?

	en cage	au sol	en plein air ou bio	
Les poules sont-elles en cages ?	Oui	Non	Non	Non
Nombre de poules par mètre carré en bâtiment	16	9	de 6 (bio) à 9	×
Les poules sont-elles privées d'accès à l'extérieur ?	Oui	Oui	Non	Non
Les poussins mâles sont-ils sacrifiés ?	Oui	Oui	Oui	Non
Les poules peuvent-elles avoir le bec coupé ?	Oui	Oui	Oui	Non
Les poules sont-elles tuées à l'abattoir après un an de ponte ?	Oui	Oui	Oui	Non

En savoir plus : www.L214.com/oeufs